

SERVICE DES EAUX & DE L'ASSAINISSEMENT

(A remplir par le Service des Eaux & Assainissement)

N° DU CONTRAT :
TOURNEE : ST-MICHEL - BEAUNE - THYL
DATE D'EFFET DU CONTRAT :
N° ABONNE :
N° DESSERTE :
INDEX RELEVE A L'ARRIVEE : M³.

CONTRAT D'ABONNEMENT

PARTICULIER

GENERAL D'IMMEUBLE

Conformément aux clauses du Règlement du Service des Eaux et de l'Assainissement de la ville de Saint Michel de Maurienne en date du 05/11/2010 (Délibération du Conseil Municipal)

USAGE ⁽¹⁾ : DOMESTIQUE - INDUSTRIEL

ADRESSE DE LA CONCESSION :

RENSEIGNEMENTS ABONNÉ(S) PAYEUR(S) dénommé(s) ci-après « le contractant »

Société/ Syndic/ Autre⁽¹⁾.....

Mr-Mme -Mlle⁽¹⁾NOM :..... Mr-Mme-Mlle⁽¹⁾NOM :

Prénoms : Prénoms:

⁽¹⁾ conjoint - concubin – pacsé - colocataire

Date de naissance: Date de naissance:.....

Lieu de naissance:..... Lieu de naissance:.....

Adresse de facturation:.....

Ville:..... Code Postal:

Tél.: Portable: Courriel:

Qualité⁽¹⁾: propriétaire - locataire - syndic - tuteur – curateur – représentant de succession

Les frais de mise en service d'abonnement sont à la charge du contractant.

Le contractant reconnaît avoir pris connaissance du Règlement du Service des Eaux et de l'Assainissement et s'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.

Le contractant est réputé responsable conjointement et solidairement du paiement des factures jusqu'à la date de demande de résiliation de son contrat d'abonnement.

Le présent contrat (dûment complété, daté et signé) doit être remis ou adressé par mail, fax ou poste au secrétariat des Services Techniques, avant toute mise en service du compteur. De plus, un rendez-vous devra impérativement être pris, sur place, pour ouverture du compteur :

Service des Eaux et de l'Assainissement – Mairie- BP 10 – 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
☎ 04 79 56 59 07 📞 04 79 59 26 42 ✉ valerie.martinie@smm73.fr

Pour la prise en compte de la demande d'abonnement, les pièces suivantes devront être présentées :

- un exemplaire dudit contrat rempli, daté et signé ;
- une pièce d'identité ;
- une copie du titre justifiant sa qualité (bail - acte de vente - mandat – pouvoir).

Fait à le

Signature(s) du(des) contractant(s) - Faire précéder la(les) signature(s) de la mention « Lu et approuvé »

⁽¹⁾ Rayer la(s) mention(s) inutile(s)